



Demande d'autorisation de reproduction du visuel de la médaille obtenue à l'occasion du Concours Prix Plaisir 2024

A renvoyer à :
Bettane+Desseauve, Prix Plaisir – 6 rue de Lisbonne 75008 Paris
Tél. : 01 48 01 90 10
Mail : cv@bettanedesseauve.com

Sans autorisation de Bettane+Desseauve, toute reproduction du visuel du Concours Prix Plaisir 2024, des médailles et/ou des macarons officiels sur les bouteilles est interdite.

Afin de pouvoir retirer un maximum d'avantages de la médaille obtenue à l'occasion du concours prix plaisir 2024, Bettane+Desseauve vous propose d'acquérir un droit d'utilisation du visuel de la médaille obtenue appelé « dérogation de reproduction du visuel ».

Ce droit d'utilisation vous permet de reproduire le visuel officiel de la médaille que vous avez obtenue afin de l'apposer sur les bouteilles du vin primé.

Les conditions de ce droit de reproduction sont les suivantes :

Reproduction de la médaille du vin primé :

- 1) **Tarif :**
- Moins de 20 000 reproductions : 26 € HT par 1000 reproductions
 - Entre 20 000 et 50 000 reproductions : 24 € HT par 1000 reproductions
 - Au-delà de 50 000 reproductions : 22 € HT par 1000 reproductions

2) **Droit de reproduction :**

Le droit de reproduction du visuel de la médaille est dérogatoire, individuel et incessible.

Il est strictement limité à concurrence du nombre de reproductions sollicitées et payées.

Le droit de reproduction est limité à une durée d'un an suivant la lettre de confirmation de Bettane+Desseauve autorisant la reproduction du visuel.

Le visuel officiel de la médaille ne peut être reproduit que dans le respect d'une reproduction identique notamment en ce qui concerne les proportions, le diamètre, les caractères et les couleurs (**Minimum 1.5 cm de diamètre ; Maximum 5 cm de diamètre**). Aucune modification de quelque sorte ne peut être apportée au visuel.

La lettre officielle de confirmation du droit de reproduction vous sera transmise dès réception de la présente dûment complétée et signée pour accord.

Attention : La seule mention de la médaille sur l'habillage des bouteilles, sans sa représentation, n'est pas autorisée !

3) **Recommandations chromatiques**

La médaille imprimée sur l'étiquette doit se rapprocher le plus possible du macaron autocollant. Il est impératif de veiller à ce que les couleurs ne puissent pas prêter à confusion.

4) **Fourniture du visuel**

Le visuel vous sera envoyé par courrier électronique en format jpg.

A compléter :

Société :

Nom du vin récompensé :

Adresse de facturation :

Adresse mail d'expédition du visuel :

Je soussigné,, agissant en qualité de représentant de la société précitée, désire recevoir l'autorisation d'effectuer..... **reproductions** du visuel officiel de la **médaille de**.....pour un montant total de.....**€ HT.**

Je marque expressément mon accord sur l'ensemble des termes et conditions repris ci-avant, notamment les conditions et les limites du droit de reproduction,

(Signature)

à, le/...../2024